

PATRIMOINE

Vers le classement de la Fondation Vasarely?



Le classement concernerait la totalité du bâtiment, la sculpture du parc, deux parcelles ainsi le signal "V" de l'autoroute.

/PHOTO S.J.G.

Dans sa séance du 4 décembre dernier, la commission régionale du Patrimoine et des Grands Sites a examiné pour Aix l'extension au classement aux Monuments Historiques de la Fondation Vasarely. Ce dossier sera ensuite présenté à la Commission nationale du Patrimoine et des Grands Sites qui aura lieu au 1er trimestre 2013 à Paris.

Il a été proposé un classement en totalité du bâtiment, de la sculpture du parc et des deux parcelles appartenant à la Fondation ainsi que du signal "V" de l'autoroute. Après délibération, la Commission régionale a voté à l'unanimité moins une voix ce classement. C'est un enjeu patrimonial important pour la ville car Victor Vasarely avait choisi Aix en fonction de la qualité de son patrimoine, en face de Sainte-Victoire, à la

croisée de la ville ancienne et de la ville nouvelle et près des autoroutes pour en faire une véritable architecture de communication.

La direction du patrimoine de la Ville accompagne la Fondation dans la restauration de la verrière pour recréer la lumière initiale voulue par l'artiste.

La Fondation Vasarely fera ainsi peau neuve pour la Capitale européenne de la Culture, permettant ainsi à Aix de disposer d'un lieu ouvert au public conçu à cet effet par l'artiste même qui le remplit. Cet ensemble-témoignage complet d'une des aventures artistiques les plus exceptionnelles du XX^e siècle constitue "une réalisation unique, un témoin exceptionnel" qui justifierait selon la Ville "son classement parmi les monuments historiques".